

# SEIGNOSSE

LA NOUVELLE

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

MARS - AVRIL 2023

17

DOSSIER

## URBANISME : TRAVAILLER AUJOURD'HUI LA VILLE DE DEMAIN



Sagement, le bourg attend le printemps  
Vue de Seignosse par Henri

## LES SEIGNOSSAIS

### NAISSANCES

- 15/01/2023 Hailey, Jane ROBERT  
04/02/2023 Naël GIL DE PINA FORTES

### DÉCÈS

- 16/12/2022 José, André ABADIE  
24/12/2022 André LAMOUREZ  
07/01/2023 Lucie, Fernande COUTURE  
épouse HURIAUX  
08/01/2023 Pierre FRÈNE  
15/01/2023 Benoît CONSTANTIN  
25/01/2023 Andrée RISPAL veuve HARGOUS  
25/01/2023 Alain, Albert, Alfred BRETTELLE  
26/01/2023 Francis, Harold HAWES  
05/02/2023 Friedrich, Wilhelm GRÜBER  
08/02/2023 Emile, Léon COLLIGNON

CETTE PAGE  
EST LA VÔTRE

Participez  
à votre  
magazine

## VOUS AVEZ LA PAROLE

### J'ai un téléphone usagé et je ne sais pas quoi en faire, la mairie propose-t-elle une solution ?

Oui, vous pouvez maintenant déposer votre téléphone portable usagé dans la boîte de collecte disponible à l'accueil de la mairie afin que celui-ci puisse être recyclé et reconditionné au profit d'Emmaüs International, en partenariat avec Orange.

### Que dois-je faire si je vois un animal échoué sur la plage ?

Si vous êtes témoin d'un échouage d'animaux vivants, morts ou en décomposition, il ne faut toucher à rien. Vous devez contacter l'observatoire PELAGIS au 05 46 44 99 10.

L'animal y sera transporté et étudié afin d'obtenir des renseignements sur l'origine de son décès et son environnement. Pour vous aider dans l'identification de l'espèce, vous pouvez vous référer à leur guide d'identification sur le site : <https://one-ocean-ngo.com>

Seignossais, associations, entreprises, n'hésitez pas à envoyer vos questions, photos et mêmes histoires... Cette première page vous est réservée, mais d'autres rubriques aussi sont construites grâce à votre participation. Contactez la mairie au 05 58 49 89 89 ou par mail, [communication@seignosse.fr](mailto:communication@seignosse.fr)



La commune de Seignosse et son Conseil municipal présentent leurs plus sincères condoléances à la famille de Madame Rose Bonneau, qui nous a quittés le 8 octobre dernier. La vie de Rose fut marquée par un engagement sans faille au service des Seignossais(es) en tant que Conseillère municipale et responsable associative. Amoureuse de Seignosse et plus particulièrement de sa partie océane qu'elle chérissait, elle laissera un grand vide auprès de tous ceux qui l'ont côtoyée durant de nombreuses années.

### Cher(e)s Seignossais(es),

Ce nouveau numéro de la Nouvelle fait la part belle à un dossier qui, je le sais, vous est cher : le développement urbain et la nécessaire préservation de l'identité de notre village. Vous le découvrirez, les moyens mis en œuvre par la commune pour encadrer son évolution ont été significativement renforcés par votre équipe municipale, tant en termes de stratégie que de moyens humains : modification du PLUi, Charte Architecturale, inventaire du patrimoine bâti et forestier, Zone Agricole Protégée (ZAP), renforcement du service de pré-instruction des autorisations d'urbanisme, Police de l'urbanisme... Autant de mesures à la dénomination parfois aride qui, nous l'espérons, permettront à notre commune de ne pas subir un accroissement certes inéluctable mais que nous souhaitons malgré tout contrôler et organiser.

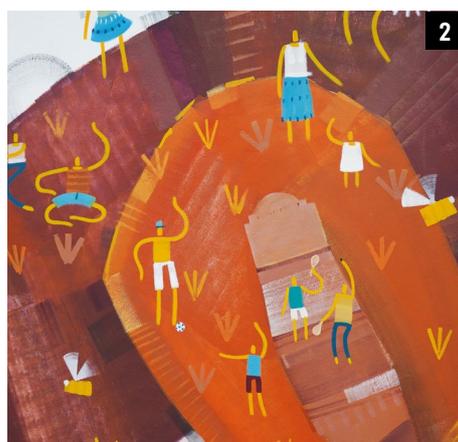
Comme chaque début d'année, ce numéro est également l'occasion de vous présenter les grandes lignes du budget municipal. Bien évidemment, Seignosse n'échappe pas à la hausse des tarifs liés au climat national inflationniste. Cette année encore, cependant, nous serons en mesure de faire face, grâce notamment à un niveau de dette extrêmement bas et une capacité d'autofinancement dynamique, et ce sans augmenter les taux d'imposition. Cet exercice budgétaire sera également l'occasion d'amorcer un plan d'investissement ambitieux qui se déploiera tant sur le Bourg que sur l'Océan, pour faire de Seignosse une commune qui s'adapte aux exigences de son temps et sait anticiper les enjeux de demain.

**Pierre Pecastaings**  
Maire de Seignosse

## SOMMAIRE

2	<b>VOTRE PAGE</b>
3	<b>ÉDITORIAL</b>
4-5	<b>RETOURS EN IMAGES</b>
6-7	<b>BRÈVES</b>
8	<b>ACTUALITÉ</b>
9-13	<b>DOSSIER</b>
	URBANISME : TRAVAILLER AUJOURD'HUI
	LA VILLE DE DEMAIN
14	<b>CULTURE ET ÉVÈNEMENTS</b>
15	<b>ENVIRONNEMENT</b>
16-17	<b>VIE ASSOCIATIVE</b>
18	<b>ÉCONOMIE</b>
19	<b>TRIBUNES</b>

# VU À SEIGNOSSE



## 1 | UN BIEN BEAU CARNAVAL

Vus dans le cortège, samedi 4 mars : des princesses en crinoline, un p'tit loup à la gueule de papier, Mercredi Adams, des mangas colorés et des cosmonautes prêts à décoller ! Le cortège haut en couleurs a joyeusement déambulé de la bibliothèque jusqu'à l'Ehpad au son de la batucada de Capoeira Malungos. Après un goûter offert par les commerçants du bourg, les enfants ont profité d'un spectacle de magie proposé par l'Association des Parents d'Élèves.

## 2 | LE MUR DE SEIGNOSSE EST INAUGURÉ

L'artiste Ad Ec a donné vie au Mur de Seignosse, situé derrière le bâtiment du co-working et de la radio, en peignant un bel écureuil habité de petits personnages. Inauguré le 26 janvier, le Mur va désormais accueillir une nouvelle œuvre créée par un artiste différent tous les trois mois.

## 3 | NOS SÉNIORS ONT LE SWING EN CE DÉBUT D'ANNÉE

Pour souhaiter une bonne année à nos séniors, le Maire Pierre Pecastaings et Carine Quinot, adjointe à la Santé, aux Affaires sociales et au Logement, ont convié les Seignossais de 72 ans et plus à un thé dansant, samedi 21 janvier. Après un petit discours des élus, les convives ont dégusté les galettes confectionnées par la boulangerie Hildelbert et trinqué avec une coupette de champagne Deule Ayzate, issu du travail de personnes atteintes de handicap. Puis direction la piste de danse où ils ont enchaîné tangos et autres madison joués par Christian et ses danseuses.



#### 4 | L'EQUIPE DE FRANCE U20 S'EST FAIT LES MUSCLES À SEIGNOSSE

Du 27 au 30 janvier, le club de crossfit seignossais Natural Spirit Crossfit n'était pas peu fier de recevoir l'équipe de France de Rugby U20 dans leur salle d'entraînement, situé dans la zone de Laubian. Les équipes françaises étaient présentes dans les Landes afin de préparer le tournoi des 6 Nations et ont choisi la salle de crossfit seignossaise pour effectuer leurs séances de préparation physique. De la sueur et des rires pour tenter de se préparer au mieux pour les échéances à venir!



#### 5 | LES SESSIONS CULTURELLES TROUVENT LEUR PUBLIC

Plus de 150 personnes ont répondu présentes pour la cinquième des Sessions culturelles proposées par la commune, vendredi 24 février, au Tube. Créé par la compagnie l'Été des Sauvages, le spectacle "On reste ensemble", à la croisée de la danse et du théâtre, a eu un grand succès. Plus tôt dans l'après-midi, 5 classes de l'école du Grand Chêne ont eu droit à une représentation rien que pour eux. La culture prend ses marques à Seignosse !



#### 6 | À LA PÊCHE AUX BONNES AFFAIRES

Dimanche 5 mars, la halle du bourg et le parking de l'école du Grand Chêne étaient noirs de monde pour le premier vide-grenier de l'année, organisé par Seignosse Animation. Plus d'une centaine d'exposants ont vidé leur placards. Meubles, vêtements, chaussures, bijoux, livres, vaisselle, jeux pour enfants... autant de bibelots qui ont fait le bonheur des acheteurs !

## EN BREF

## Réservez vos places pour les ateliers de la Journée de la petite enfance

Pour la première fois, la ville organise une journée consacrée aux tout-petits et leurs parents. Samedi 25 mars, participez à une quinzaine d'ateliers avec vos enfants de 0 à 5 ans en compagnie de professionnels : conférence émotions et conflit, atelier dansé en duo, éveil corporel, bébés signeurs, massages... Et toute la journée, profitez des structures gonflables gratuites, des jeux du Ludobus, d'une exposition sonore et même d'un spectacle en fin d'après-midi. Tous les ateliers sont gratuits mais les places sont limitées : consultez le programme complet sur [www.seignosse.fr](http://www.seignosse.fr) et inscrivez-vous dès à présent au 06 71 61 84 68 ou par mail, [julie.beyrand@seignosse.fr](mailto:julie.beyrand@seignosse.fr)



## À vos agendas

Les prochaines réunions de quartiers auront lieu :

**Côté Océan :**

mardi 21 mars, à 19h, au camping Natureo

**Côté Bourg :** mercredi 22 mars, à 19h, salle de réception du Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

Venez rencontrer vos élus et parler des sujets de votre quartier !



**BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN #3**  
Les Landes vos idées

**À vous de voter !**

**Pédaler pour**

Du 22 février au 22 mars 2023 à minuit, votez pour 2 à 6 projets sur [budgetparticipatif.landess.fr](http://budgetparticipatif.landess.fr)

Soutenez les résidents de l'Amicale de l'Alaoude en votant pour

Suivez l'histoire de ce projet sur : [Animehpad Seignosse](https://www.facebook.com/AnimehpadSeignosse)

## Budget participatif des Landes : votez pour le projet des séniors Seignossais !

Les résidents de l'Ehpad l'Alaoude ont participé au budget participatif citoyen des Landes en déposant leur projet, « Objectif La Grande Boucle : la bicyclette pour nos aînés ». S'ils gagnent, le budget alloué leur permettra d'équiper l'Ehpad d'un appareil médical et thérapeutique, qui s'apparente à un vélo d'appartement, praticable en position debout, assise ou couchée. Relié à un écran, l'appareil permet à l'utilisateur de « visiter », tel un cycliste, plus de 600 destinations différentes lors de parcours virtuels de paysages ou de villes. Cet appareil de pointe, autant fait pour les personnes valides que celles en fauteuil roulant, permet de s'évader et joue un rôle important dans le bien-être et le confort des résidents. Cela peut être un véritable outil de soin et de maintien de l'autonomie de nos aînés. Nous comptons donc sur vous, Seignossaises et Seignossais pour voter pour leur projet, dès le 22 février, sur [budgetparticipatif.landess.fr](http://budgetparticipatif.landess.fr), projet n°20867 !

Retrouvez l'Ehpad sur Facebook : [Animehpad Seignosse](https://www.facebook.com/AnimehpadSeignosse)

## C'est parti pour le 3<sup>e</sup> budget participatif de la commune

Vous connaissez désormais le principe : chaque année, la commune réserve une partie de son budget pour financer des projets proposés par des Seignossais. Cette année, 4 projets pourront être réalisés à hauteur de 10 000 € chacun. Ils doivent être localisés sur le territoire de Seignosse, répondre à l'intérêt général, relever des compétences de la collectivité et avoir une durée de vie de plus d'un an. Toute personne à partir de 11 ans, résidant à l'année ou de façon saisonnière, travaillant ou ayant un commerce sur la commune peut déposer une idée et/ou voter. À vos idées ! vous pourrez proposer vos projets du 3 avril au 4 juin sur la plateforme [participez.seignosse.fr](http://participez.seignosse.fr)



# 14

C'est le nombre de concessions d'exploitations attribuées sur les plages Seignossaises pour la période 2023-2025, dont 9 pour des écoles de surf et 5 pour de la restauration.



## Projet des Bourdaines : la phase 1 des travaux démarre



Courant mars, le chantier des Bourdaines va commencer. La première phase des travaux se déroulera jusqu'à fin juin. Le parking principal, situé sur la droite de l'accès plage, va être entièrement remanié : l'objectif est de « décrouter » (enlever l'enrobé goudronné) et de renaturer la moitié ouest du parking, afin de redonner de l'espace à la dune. L'autre moitié sera réaménagée avec des places de stationnement au revêtement perméable et une noue paysagère servant également à la gestion des eaux de pluie. Des stationnements vélo vont être déployés. Une placette marquant l'entrée de la plage sera créée, de même qu'une voie partagée piétons/cycles, qui longera le parking en direction du nord, pour rejoindre à terme le Penon. Les travaux reprendront ensuite dès septembre 2023, avec l'aménagement de l'avenue des Arènes, puis des abords de la salle Le Tube. Le chantier devrait se terminer au printemps 2024.

## Déploiement de la fibre : où en est-on ?

Le déploiement de la fibre à Seignosse est découpé en 18 zones. Cela représente 106 km de déploiement pour plus de 8500 prises à installer.

### Côté Océan :

10 zones de déploiement, dont 7 pour lesquelles les travaux sont actuellement en cours. Les premières ouvertures commerciales devraient avoir lieu à partir de la fin du deuxième trimestre pour s'étaler jusqu'à la fin d'année 2023.

### Côté Bourg :

10 zones de déploiement, dont le démarrage des travaux est prévu à partir de mai prochain et devrait être terminé pour la fin d'année.



Dès à présent, le serveur d'éligibilité disponible sur le site <https://nathd.fr/> permet de constater chaque adresse prise en compte dans le déploiement (pastilles rouges actuellement). Au fur et à mesure de l'avancée du déploiement, ces pastilles changeront de couleur.

## Déposer et charger le bois en toute sécurité

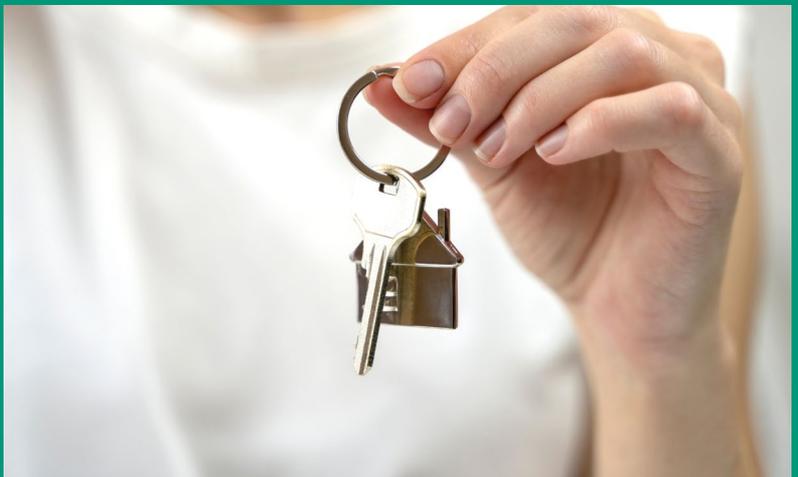
L'ONF est en train d'aménager trois dépôts de bois sur la commune destinés à stocker le bois coupé sur les parcelles communales et privées environnantes. Ces emplacements permettent aux engins de débardage d'entreposer le bois et aux camions qui approvisionnent les scieries de stationner pour le charger avant de repartir. Ces opérations sont ainsi sécurisées (elles se déroulaient auparavant sur le côté de la route) et permettent d'éviter les accidents. Les places de dépôt seront utilisées de manière temporaires (sur une durée de 10 - 15 jours). Elles sont situées près du jardin-partagé du bourg dans l'éco-quartier et sur la route de la plage des Casernes.



## Propriétaires de meublés de tourisme et de mobil-homes : cette réunion sur les nouvelles modalités de perception de la taxe de séjour vous concerne

Rendez-vous **jeudi 20 avril 2023 à 19 heures, en salle de réception du Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe**, en présence de représentants de l'Office du Tourisme et du Centre des Impôts, pour vous éclairer sur les sujets suivants :

- L'application des nouveaux tarifs de la taxe de séjour / Fiscalité des meublés de tourisme
- Le classement de votre logement, pour bénéficier d'un abattement fiscal de plus de 71%
- L'enregistrement de votre meublé de tourisme en ligne, sur la plateforme Déclaloc.fr
- L'enregistrement du changement d'usage de votre bien pour déclarer vos locations
- La taxe régionale de 2024



# DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX ET SEREINS AU BUDGET 2023

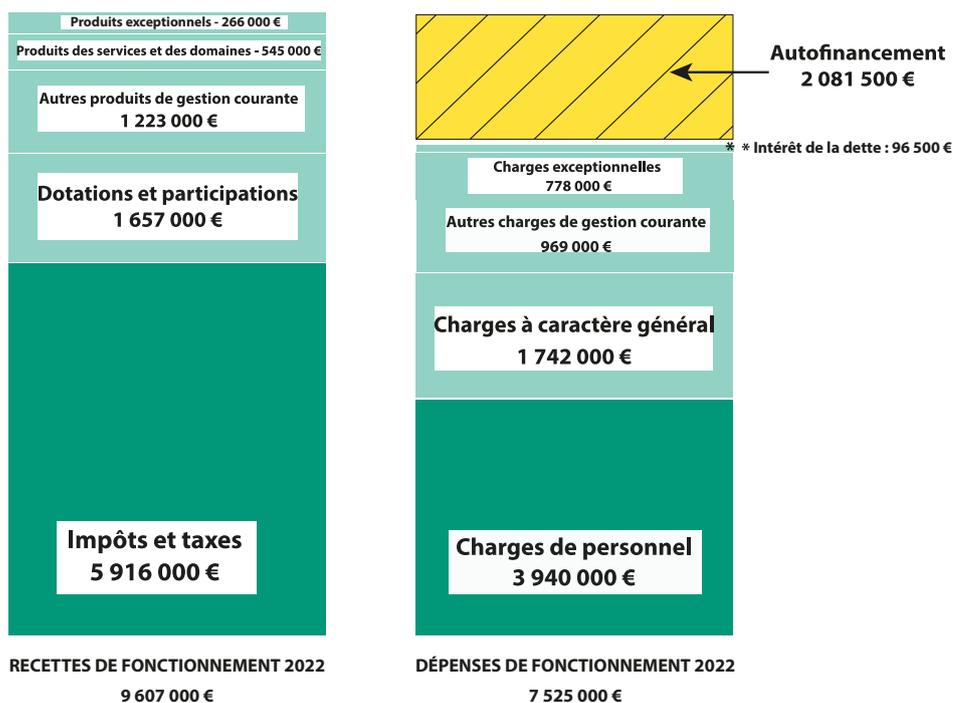
S'appuyant sur la bonne santé financière de la commune, l'équipe municipale investit pour l'avenir des Seignossais avec un plan pluriannuel d'investissement important.

Lors de la séance du conseil municipal du 6 février 2023, s'est tenu le débat sur les orientations budgétaires proposées par la municipalité. Ce débat, préalable obligatoire au vote du budget (qui aura lieu en mars), a été l'occasion d'établir une analyse rétrospective sur les finances de la commune. Les conclusions de

cette analyse, attestant d'une situation financière saine et relativement confortable, permettent d'envisager sereinement les projets de Seignosse À Venir (plan plage des Bourdaines, Cœur de Penon...) et les équipements courants nécessaires à la mise en œuvre des services publics.

En 2022, malgré une hausse significative des dépenses de fonctionnement, essentiellement liée au coût de l'inflation sur les matières premières (carburants, énergies, divers consommables...), et à l'application de mesures gouvernementales (évolution du point d'indice entraînant une augmentation de la masse salariale), les recettes de fonctionnement ont été supérieures aux dépenses. Un peu plus de 2 millions d'euros ont pu être dégagés, grâce au dynamisme des recettes communales (évolution des bases d'imposition sur le même rythme que l'inflation, gestion patrimoniale productive...). Cette somme vient s'ajouter aux excédents cumulés des exercices précédents, pour constituer une capacité d'autofinancement globale de plus de 10 millions d'euros.

Cette capacité d'autofinancement, couplée à un endettement très faible de la commune (2 097 234 €, soit un encours par habitant\* de 541 €, inférieur à l'endettement moyen des communes de notre strate de population qui s'élève à 728 €), va permettre à la commune d'investir et de répondre aux attentes de ses administrés.



L'auto-financement est la somme dégagée en calculant les recettes - les dépenses de la commune.

## UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX MAIS NÉCESSAIRE

Plus de 40 millions de travaux sont estimés pour les 4 prochaines années. Voici les postes les plus importants dont les dépenses sont étalées jusqu'en 2026 compris :

- **Extension de l'école des 2 Étangs (études et diagnostic) : 9 923 050 €**
- **Projet Cœur de Penon : 5 485 364 €**

- **Le projet d'aménagement des Bourdaines : 4 578 695 €**
- **Acquisitions foncières Penon : 4 419 000 €**
- **Équipement courant : 3 814 306 €**
- **Aménagement de la voirie : 3 281 598 €**
- **Acquisitions foncières : 1 460 000 €**

Ces projets seront également financés par des subventions, notamment l'opération Cœur

de Penon, retenue dans le cadre d'un appel à projet national sur l'aménagement durable des stations de tourisme, qui devient éligible à un fond national spécifique estimé à plus de 2 millions d'euros.

Ainsi l'équipe municipale fait le choix d'investir pour l'avenir de Seignosse et de ses habitants.



# URBANISME : TRAVAILLER AUJOURD'HUI LA VILLE DE DEMAIN

Aménager au mieux l'espace urbain en tenant compte des besoins actuels et des évolutions à venir, c'est la mission du pôle Urbanisme et Aménagement, guidée par la volonté politique des élus. Modification du PLUi, négociation avec les promoteurs immobiliers, préservation du patrimoine... un juste équilibre à trouver pour maintenir la qualité de notre cadre de vie.

\*Afin de faciliter la compréhension de ce dossier et vous permettre de visualiser les sujets abordés, un plan est glissée dans ces pages. Bonne lecture !



## LES ENJEUX DE LA 3<sup>E</sup> MODIFICATION DU PLUi À SEIGNOSSE

Document réglementaire de référence élaboré au niveau de la Communauté de communes, le PLUi définit les grandes orientations d'aménagement pour le territoire intercommunal et fixe les règles d'occupation des sols et de construction sur les 23 communes de MACS. Cette année, sa 3<sup>e</sup> modification va être votée en Conseil communautaire. Les élus seignossais y ont fait inscrire des modifications afin qu'il réponde mieux aux objectifs qu'ils se sont donnés :

### RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS

Appliquant la loi « Climat et résilience » qui impose de réduire de moitié la consommation des espaces naturels et agricoles d'ici 2050, les élus ont décidé de réduire de 30% la zone ouverte à l'urbanisation en février 2020, dans le secteur de Lenguilhem. La zone

constructible passe de 20 à 12 hectares. À terme elle devrait accueillir environ 170 logements en plusieurs opérations, dont 20% de logements locatifs sociaux et 15% de logements en accession à la propriété.

### RÉPARTIR LA DENSIFICATION SELON LA VOCATION URBAINE DES QUARTIERS

La population de Seignosse s'accroît : il faut donc organiser cette densification urbaine, en respectant un certain niveau\* imposé par le SCOT (Schéma de cohérence territoriale, élaboré par MACS). L'équipe municipale identifie pour cela deux zones :

- en priorité, le centre-ville, où se trouvent commerces et services à la population. C'est le projet « Cœur de Bourg », qui fait partie du programme « Seignosse à venir ».
- une seconde zone de densité intermédiaire, qui fera une transition entre le cœur de bourg et les quartiers pavillonnaires (voir carte ci-jointe).
- Les quartiers pavillonnaires situés hors de ces deux zones, dont la forme urbaine ne se prête pas à l'émergence de logement collectif, seront préservés.



## SE DOTER D'OUTILS D'AMÉNAGEMENT POUR PRÉPARER LES PROJETS FUTURS

Pour lutter contre l'inflation immobilière et permettre à tous de se loger, les élus instaurent une nouvelle règle : l'obligation de créer 25% de logements sociaux pour toute opération de création de 16 logements ou plus.

Pour garder une liberté d'action sur les projets d'aménagement urbain dans le centre-bourg, les élus inscrivent au PLUi l'instauration d'un PAPAG : Périmètre d'attente de projet d'aménagement global. Celui-ci définit une zone dans laquelle les constructions sont impossibles

\* Il s'agit d'un nombre minimum de logements à l'hectare sur le territoire communal, que la commune répartit comme elle le souhaite.

sur une durée de 5 ans, le temps que la commune élabore elle-même un projet d'aménagement global.

Côté océan, on met à jour l'OAP - Orientation d'aménagement et de programmation - du projet Cœur de Penon. En effet, le projet précédent « Seignosse 2030 » prévoyait un programme de démolition-reconstruction au niveau de la place Castille. Le projet « Seignosse à venir » repositionne le projet Cœur du Penon sur la place Gentille, et met l'accent sur la renaturation et la préservation du pied de dune.

## INSCRIRE L'INVENTAIRE PATRIMONIAL DANS LE PLUI (LIRE P.13)

## VERS UN URBANISME NÉGOCIÉ

**La commune dialogue étroitement avec les professionnels afin que les projets portés sur le territoire soient conformes à ses ambitions.**

Seignosse est un secteur prisé : la pression foncière y est forte et les appétits des promoteurs aiguisés. Pour s'assurer que les projets

des professionnels (promoteurs, constructeurs, bailleurs, lotisseurs) correspondent à ses objectifs urbains, environnementaux, programmatiques et architecturaux, la commune a mis en place une étape très importante de pré-instruction de leurs demandes.

Sur une période de 9 à 11 mois, les professionnels présentent et affinent leurs projets lors de réunions de travail poussées avec les services de la mairie, les élus et l'architecte-conseil de la Commune. Ces derniers vérifient que le projet est en adéquation avec ce qui est déjà bâti autour en termes de densité ; qu'il s'intègre dans le paysage (parcelle boisée, arbres remarquables...), qu'il ne génère pas de covisibilité trop importante avec les constructions



voisines, ou encore pour bien gérer le trafic des véhicules à travers les sens de circulation et la géométrie des voiries.

Ces échanges sont l'occasion de négocier, d'amender les projets, de converger vers une programmation plus respectueuse de notre tissu urbain et de notre cadre de vie. Ce n'est qu'après avoir obtenu validation de la mairie que le promoteur peut déposer une demande de permis d'aménager ou de construire.

Depuis le début du mandat, deux permis d'aménager ont été délivrés, pour des opérations situées en zone urbaine et pour créer des lotissements. D'autres dossiers sont en cours de préparation et pourront être délivrés fin 2023 ou début 2024. (Voir carte ci-jointe).

## LE PROJET DE MODIFICATION DU PLUI SOUMIS AUX SEIGNOSSAIS

Du 6 mars 2023 à 9h au 6 avril 2023 à 17h, le dossier de la 3<sup>ème</sup> modification du PLUi sera mis à la disposition des habitants, à l'hôtel de ville, dans le cadre d'une enquête publique. Vous pourrez déposer vos observations et propositions, uniquement pendant la période d'enquête publique précitée, selon les modalités suivantes :

- soit sur les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par l'un des membres de la commission d'enquête, ouverts au siège de MACS, ainsi que dans les 23 communes ;
- soit, sous format électronique, sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique unique à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4224/> ;

- soit par courrier électronique à l'adresse suivante :

[enquete-publique-4224@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4224@registre-dematerialise.fr) ;

- soit par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante :

**Communauté de communes MACS**

**Service urbanisme/PLUi**

**allée des camélias, BP 44**

**40231 Saint-Vincent de Tyrosse.**



# PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE, LE FIL ROUGE DE LA POLITIQUE D'URBANISME DE LA COMMUNE

Architecte-conseil, Christophe Broichot accompagne les élus, le Pôle Urbanisme, particuliers et professionnels dans leurs projets d'aménagement à Seignosse. Interview.



## Comment concilier densification urbaine et préservation du cadre de vie ?

« L'évolution de l'urbanisme actuel tend vers moins de constructions d'immeubles au sein de zones pavillonnaires et vers une densité raisonnée, avec des formes urbaines respectueuses de l'intimité de chacun. À Seignosse, nous travaillons sur des projets d'aménagement et des projets

*de logements sur de petites parcelles, en faisant très attention à maintenir un espace public de qualité, en gardant des bas-côtés enherbés et plantés d'arbres, en favorisant les cheminements piétons, les plantations, les espaces de jardins publics ou collectifs... »*

## Le projet Cœur de Bourg est étudié en ce sens ?

« Oui. Le transfert de l'école du Grand Chêne va dégager beaucoup de foncier, ce qui va permettre de créer une centralité et renforcer le volet commercial du bourg. Le parc de la mairie et le ruisseau sont des atouts autour desquels pourra se développer le centre-ville. Il ne faut pas se précipiter, nous devons prendre le temps d'élaborer un projet qualitatif. Nous avons pour le moment fait une pré-étude, qui

*nécessite d'être affinée et proposée à la concertation des habitants, afin d'élaborer à terme un cahier des charges pour les futurs promoteurs. »*

## Réflexion sur la densification, négociation avec les promoteurs, Charte, inventaire du patrimoine... est-il courant de voir une petite commune se doter de tant d'outils pour préserver son cadre de vie ?

« Pas vraiment ! Pour une petite commune, cette démarche globale de programmation, c'est-à-dire qui prévoit l'évolution de son centre bourg et de ses quartiers, est assez rare. Cela demande du temps, de s'entourer de compétences complémentaires et de vouloir maîtriser, tant que possible, l'évolution du cadre de vie seignossais. En tant qu'architecte conseil, c'est très intéressant car cela permet de suivre les projets au long cours, de s'assurer de leur cohérence et de leur adaptabilité dans le temps ».

## CONSEILS ARCHI... GRATUITS

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de rénovation ? La commune propose chaque mois une permanence gratuite avec M. Broichot. Prenez rendez-vous au **05 58 49 89 89**, puis taper « 2 » ou par mail : **urbanisme@seignosse.fr**

## LA CHARTE ARCHITECTURALE, ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGÈRE : UN OUTIL PRATIQUE ADAPTÉ À CHACUN

Fruit d'un an de travail, la Charte est le document de référence pour tous les projets d'urbanisme, de construction, d'extension ou de réhabilitation sur notre commune. À partir de l'observation de chaque quartier (topographie, équipements, espaces publics, typologies des rues, espaces verts publics et paysages privés, des différents types d'habitats...), elle dresse des préconisations urbaines, architecturales et paysagères pour l'aménagement, la construction, la rénovation du bâti. Elle est composée de trois cahiers, à destination des services de la mairie, des particuliers et des professionnels. Chacun est ainsi guidé de façon concrète et pédagogique dans la réalisation de son projet. Les 3 cahiers sont consultables sur le site internet de la ville, **www.seignosse.fr**, onglet « Urbanisme ». Nous reviendrons dans les prochaines Nouvelles sur son contenu sous forme de question-réponse.



## UN INVENTAIRE PATRIMONIAL POUR PRÉSERVER LE PATRIMOINE BÂTI

Pour la première fois, Seignosse se dote d'un « inventaire patrimonial » : une liste des bâtiments remarquables (datant d'avant le 19<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1960-70) de par leur histoire, leur architecture, les matériaux utilisés pour leur construction. Réalisée sur le cœur de bourg par le cabinet Broichot en 2022, elle sera étendue sur toute la commune au cours de l'année 2023.

L'objectif premier est de préserver un patrimoine ancien, qui participe à la mémoire des lieux et qui est souvent menacé. L'inventaire permettra aussi de donner des indications de protection, réhabilitation, ou d'évolution de ces bâtiments. La mairie souhaite accompagner les propriétaires qui doivent faire face à des travaux sur ce genre de bâti : elle a donc signé une convention avec la Fondation du Patrimoine, qui permet aux propriétaires de défiscaliser une partie des dépenses des travaux ou de bénéficier d'une aide financière en contrepartie d'une rénovation respectueuse de la nature du bâtiment.

+ d'infos : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)



## VERS LA CRÉATION D'UNE ZAP POUR PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES

À Seignosse, les terres agricoles ont été réduites de près de 50% entre 2007 et 2023. Pour enrayer cette baisse, soustraire les espaces agricoles à la pression foncière et valoriser l'agriculture, la commune souhaite créer une ZAP : Zone agricole protégée. La ZAP est « intouchable » : elle ne peut pas être modifiée lors d'une révision des documents d'urbanisme (PLUi...) Accompagnée par la Chambre d'agriculture, les élus et le Pôle urbanisme vont définir un périmètre, puis effectuer un diagnostic agricole et fixer des objectifs de la ZAP. Le dossier finalisé devrait être remis en juillet à la Préfecture des Landes qui validera cette création.

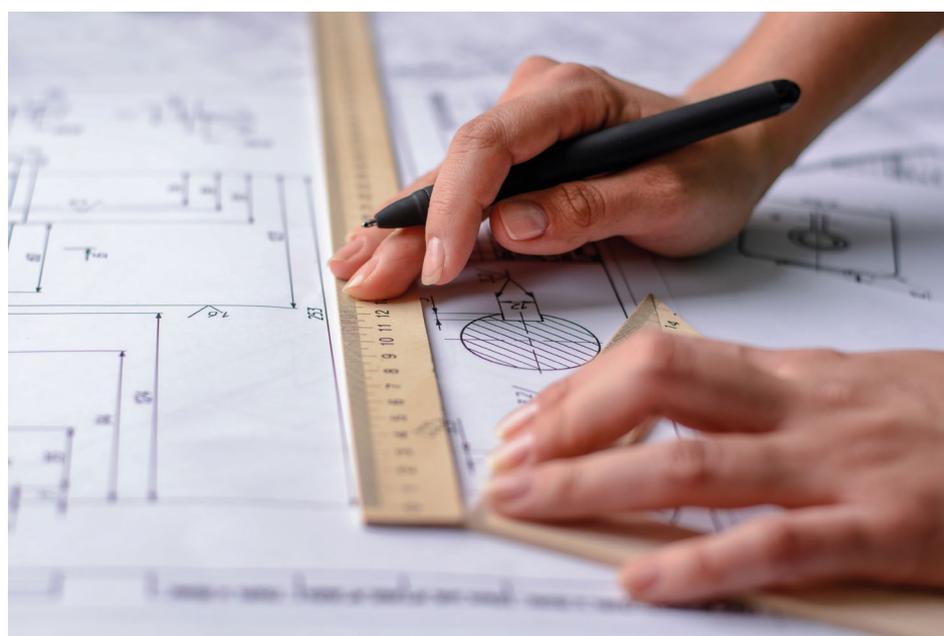
## ZOOM SUR... LE PÔLE URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Laure Colombani : directrice, en charge du pilotage des projets d'aménagements du territoire communal (espaces publics, de promotion immobilière privés, planification).

Virginie Torres-Ollandini : accompagnement et conseil dans la conception de vos projets, suivi des demandes d'urbanisme (en remplacement de Mme Pinero, qui vient de partir à la retraite après 30 ans de service).

Sophie Chapuis : soutien administratif à l'urbanisme à mi-temps.

Le service connaissant une activité croissante, un nouveau poste d'assistant(e) administratif à mi-temps vient d'être créé et devrait être pourvu d'ici l'été.





# ENVIRONNEMENT

## LA SANTÉ DE NOS ARBRES SUIVIE DE PRÈS GRÂCE AU DIAGNOSTIC ARBORICOLE



La tête vers les cimes ou concentrée sur le terminal où il rentre ses données, Thierry Lamant parcourt le secteur Océan en ce début de printemps. Expert arboriste de l'Office National des Forêts, il vient chaque année à Seignosse évaluer la santé des arbres de la commune, mais également ceux des particuliers. Entre 1300 et 1500 arbres situés sur le domaine public sont auscultés tous les ans, soit un

tiers de la population totale. « J'observe l'environnement global de l'arbre : où est-il situé, reçoit-il de la lumière ? Y a-t-il des branches mortes ? A-t-il été taillé ? Je regarde ensuite son diamètre, sa taille, la hauteur du houppier. Enfin, j'examine différentes parties (tronc, collet, racine, feuilles...) pour collecter des indices de faiblesses, comme des blessures, des champignons, des cavités, une écorce incluse, un tuteur à enlever... j'éva-

lue ainsi l'état physiologique, la résistance et la potentielle dangerosité des arbres ». Son diagnostic et ses préconisations - « étude à approfondir », « abattage recommandé », « bonne santé » - est ensuite transmis à la mairie, ou au propriétaire. Comme Cécile, ravie d'avoir pu bénéficier de ce service gratuit proposé par la commune : « Je tiens beaucoup à mon chêne liège et je suis rassurée de le savoir en bonne santé. C'est une chance de pouvoir bénéficier de ce service gratuitement ».

### INTÉRESSÉ ?

Les campagnes de diagnostic auprès des particuliers ont lieu deux fois par an. Les dates seront annoncées dans ce journal.

## BIENTÔT, DES CENDRIERS EN BOIS FLOTTÉ SUR LA COMMUNE



D'ici cet été, une vingtaine de cendriers seront installés sur des points stratégiques de la commune. Le réservoir est en inox, la structure en bois issue d'arbres abattus suite au diagnostic arboricole. L'idée ? Utiliser des ressources locales plutôt que d'acheter du matériel. Réalisés par un jeune designer seignossais dans le cadre de sa Bourse au permis de conduire, ils peuvent contenir 2000 mégots. Sachant qu'un mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau, les mégots récupérés par cette poubelle permettent de préserver 1 million de litres d'eau. Les Services techniques récolteront les mégots qui seront revalorisés par le Sitcom pour produire de l'énergie. Bien joué !

## DES « NOUES » PAYSAGÈRES POUR LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

Lors de forts épisodes pluvieux, l'eau ne s'infiltré pas dans les sols là où ils sont goudronnés. Elle ruisselle et peut provoquer des inondations, comme cet hiver devant l'Office du Tourisme ou la rue Jean Moulin, dans le quartier des Estagnots. Pour lutter contre ce phénomène récurrent sur la commune, les Services techniques utilisent la méthode des « noues » :



creuser le sol terreux ou sableux en amont et autour des endroits concernés, en largeur et en profondeur plus ou moins importantes selon les besoins. Lorsqu'il pleut, l'eau s'infiltré dans le sol via ces cuvettes naturelles et ne déborde pas sur la route. Certaines noues sont réalisées par les Services techniques eux-mêmes, tandis que les plus importantes font l'objet d'interventions d'entreprises spécialisées et d'investissements importants. Ainsi, depuis 2021, la collectivité s'est fixée pour objectif un investissement annuel d'environ 80 000€ pour gérer ces problèmes d'eau pluviale par ruissellement que se soit dans le secteur Océan ou au Bourg.

# LES ASSOS

## LE CYCLO CLUB DE SEIGNOSSE DÉMARRE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES

La nouvelle saison 2023 va démarrer avec trois types de sorties :

### 1 - ROUTE :

Groupes par niveau, possibilité d'évoluer de l'un à l'autre selon ses capacités, sa forme et ses attentes...  
Sorties : mercredi, dimanche, autres jours selon disponibilités. (Voir sur le site [cycloclubseignosse.fr](http://cycloclubseignosse.fr))

### 2 - VTT/VTTAE :

Nombreuses possibilités pour la pratique du VTT/VTTAE.

### 3 - BALADE :

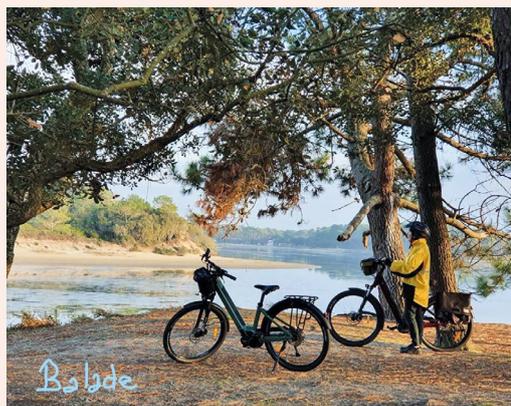
Circuits sur pistes cyclables, voies vertes, on évite les routes.

Sorties programmées pour l'instant, les après-midis du 2/03/2023 ; 6/04/2023 ; 11/05/2023 ; 1/06/2023, plus sorties en fonction des disponibilités, annoncées dans le Whatsapp du groupe balade. Objectif de ce groupe BALADE : prendre confiance en soi à vélo, quel que soit le vélo, progresser, se motiver à plusieurs, rouler tranquillement, découvrir le plaisir des balades à vélo sur les pistes et voies sécurisées. Véritable bonheur pour la pratique douce du vélo, plaisir de rouler en groupe, faire du sport, découvrir le patrimoine naturel et culturel...

Départs des sorties : Pôle sportif et culturel Maurice Ravaille, coté terrain de foot, Seignosse Bourg.

Informations, contacts.

Tél : **06 83 87 21 64** - [cycloclubseignosse.fr](http://cycloclubseignosse.fr)



## LES ORCHIDÉES DE SEIGNOSSE



Mars à Seignosse. Les mimosas ont fleuri. Les lys des sables, assez nombreux chez nous et si rares ailleurs, vont bientôt éclore. Et là, discrètement cachée au milieu de fleurs humbles et pourtant précieuses, croît, encore en boutons, un véritable bijou : l'orchidée, dont le seul nom évoque des rêves de luxe et de volupté. Convaincus que la qualité de vie des habitants que l'association défend dans les aléas de la vie quotidienne (parkings, circulation...) passe aussi par la préservation de ce petit paradis naturel qu'est Seignosse, faisons en sorte de protéger ces étendues herbeuses si grouillantes de vie, ne réclamons pas qu'elles soient systématiquement fauchées et tondues !

Association Seignosse Océan, 1 rue des Fougères, Seignosse



## ASSOCIATION CULTURELLE DE SEIGNOSSE : OUVERTURE DE DEUX NOUVEAUX ATELIERS

### ATELIER CROCHET

Vous voulez apprendre ou progresser dans votre pratique du crochet ? Venez étudier les différents points de base, la tension du fil, mais aussi des points en relief et des techniques de superpositions en travaillant sur des modèles de designers (crochet art) du monde entier. Vous serez bientôt en mesure de confectionner des housses de coussins, tapis de sol, plaids originaux, châles...

### ATELIER TRICOT

Venez apprendre les bases du tricot, les points, augmentations, diminutions, etc.

Joëlle vous accueillera les mercredis et jeudis de 17 h 30 à 19 h.

Pour tout renseignement, la contacter au **06 10 41 09 70**

## UNE PRISE DE CONSCIENCE CORPORELLE ET SENSORIELLE

L'association corps en lumière (anciennement sacré sourire), fondée en 2015, dispense des cours de Yoga, Tai chi et Qi gong toute l'année sur les communes de Tosse, Seignosse et Port de Lanne. Nous enseignons des pratiques de prise de conscience corporelle et sensorielle. Nous proposons aussi des animations Bollywood pour animer des enterrements de vie de jeune fille, anniversaires, mariages, etc., dans le grand Sud-Ouest. Cette année, Alice, intervenante principale en yoga et danse Bollywood étant en congé maternité, elle est remplacée pour les cours de yoga par des professeurs qualifiés.

Le cours de Qi gong, nouvellement mis en place, rencontre un véritable succès pour sa deuxième année et affiche complet. Le Tai chi de style Yang plait beaucoup, un stage ouvert à tous est proposé le 26 mars avec une initiation aux armes traditionnelles, salle Vidal à Seignosse.

En juin, un repas « auberge espagnole » sera proposé aux adhérents et professeurs.

Pour en savoir plus, retrouvez toutes les informations sur le site : [www.yoga-bollywood.com](http://www.yoga-bollywood.com)



## ÊTES-VOUS PRÊT POUR LE SEIGNOSSE XPÉRIENCES ?

Seignosse

Animation vous lance un défi : monter une équipe de 4 personnes et relever des challenges

sportifs. VTT, karting, pelote, escalade, foot, basket... De 16 à 77 ans, en famille ou entre amis, voisins, EVG/EVJF, collègues... participez à 12 épreuves toute la journée du dimanche 28 mai, dans une ambiance fair play. Les premiers seront récompensés ! Prévoyez un certificat médical ou une licence sportive en cours de validité et un droit d'inscription comprenant la restauration le jour J et un kit du sportif.

+d'infos à venir sur le compte Instagram :

[@seignosseanimation](https://www.instagram.com/seignosseanimation)



## AGENDA

### VENDREDI 17 MARS

#### SESSION CULTURELLE :

##### B.A.K

Théâtre

À partir de 8 ans

20h, Pôle sportif et culturel

Maurice Ravailhe

Billetterie.seignosse.fr

### SAMEDI 25 MARS

#### JOURNÉE DE LA PETITE ENFANCE

9h-18h, Pôle sportif et culturel

Maurice Ravailhe

### MARDI 21 MARS

#### RÉUNION DE QUARTIER OCÉAN

19, Camping Naturéo

### MERCREDI 22 MARS

#### RÉUNION DE QUARTIER BOURG

19h, salle de réception, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

### DIMANCHE 9 AVRIL

#### CHASSE AUX CŒUFS

10h, Parc du stade Gilles Hiriart



### VENDREDI 28 AVRIL

#### SESSION CULTURELLE :

##### NO MAN'S LAND

Théâtre

À partir de 8 ans

20h, Parc du stade Gilles Hiriart

Billetterie.seignosse.fr

### SAMEDI 29 -

#### DIMANCHE 30 AVRIL

##### LANDIFORNIAN BATTLE

Organisé par Natural Spirit

8h-20h, Mur à gauche, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

### DIMANCHE 30 AVRIL

#### CÉRÉMONIE D'HOMMAGE EN SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION

12h, Monument aux Morts

### SAMEDI 6 -

#### DIMANCHE 7 MAI

##### AMERICAN CRAZY WEEK

Parking de la plage du Penon

### LUNDI 8 MAI

#### CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

12h, Monument aux Morts

### MERCREDI 10 -

#### DIMANCHE 14 MAI

##### FESTIVAL LIRE SUR LA VAGUE

Sporting Casino, Hossegor

### VENDREDI 12 MAI

#### SESSION CULTURELLE : ZOU !

Percussions corporelles

À partir de 8 ans

20h, Halle couverte de la mairie

Billetterie.seignosse.fr

### DIMANCHE 14 MAI

#### VIDE-GRENIER DE L'ESPACE JEUNES

8h-18h, Halle couverte de la mairie

et parking de l'école



Suivez-nous !

Sur le site internet [seignosse.fr](http://seignosse.fr) et facebook [@villedeseignosse](https://www.facebook.com/villedeseignosse)

## ÉCONOMIE



## Rookyto, le chocolat engagé fait à Seignosse

Poussez la porte, l'odeur fait frétiler vos narines : du chocolat... Bienvenue dans la chocolaterie Rookyto, chez Chloé et Romain. Il y a un an et demi, ces deux ingénieurs agronomes de formation se sont installés dans la zone de Laubian, après avoir occupé plusieurs postes dans la filière chocolat au Vietnam, en Côte d'Ivoire et en Inde. Ils fabriquent leur propre chocolat comme peu d'artisans le font en France aujourd'hui. De leurs partenaires aux méthodes d'agriculture engagée, ils reçoivent des fèves fermentées et séchées (la plupart des chocolatiers achètent du chocolat et le font ensuite fondre pour le transformer), qui sont concassées, puis raffinées dans des meules pour obtenir une masse de cacao à laquelle est ajoutée du sucre et du beurre de cacao pour devenir du chocolat. Le beurre est également réalisé sur place en pressant une partie de la masse de cacao (seuls 2 artisans en France réalisent leur propre beurre !). Chocolat noir, au lait vegan, ou blanc, délicatement parfumées ("Flouve", "Coeur de Noisette", "Pin au Chocolat", "Piment fumé du Béarn") les tablettes de Chloé et Vincent ont déjà remporté des prix : 4 médailles aux Championnats du monde et 6 médailles aux Championnats d'Europe en 2022. Le couple réalise aussi des chocolats individuels, bonbons pralinés, cookies, desserts, gâteaux, poudre de cacao, dosettes à faire fondre dans du lait... Passionnés, Chloé et Romain vous attendent en boutique pour vous raconter leur métier, ou tout simplement vous servir un chocolat chaud et une gourmandise !

Du mardi au vendredi, 14h30-19h  
Samedi, 9h-18h

 [rookytochocolate](https://www.facebook.com/rookytochocolate)  
 [rookyto\\_chocolate](https://www.instagram.com/rookyto_chocolate)



## Seignosse au printemps

Tout le monde est d'accord, le printemps est la plus belle saison à Seignosse ! Dès les beaux jours la nature s'anime, la forêt embaume, on profite des premiers rayons de soleil à la plage, on enfourche son vélo pour de longues balades, on retrouve cet art de vivre auquel nous sommes si attachés.

Le week-end de Pâques lance le top départ de la saison touristique et nous voyons arriver tout un petit monde qui vient profiter en famille des Landes encore tranquilles.

C'est aussi le moment où l'on recherche des activités à faire avec les enfants et les ados qui sont en vacances.

L'Office de Tourisme met en œuvre chaque année un super programme d'activités et d'animations durant tout le mois d'avril, qui s'adresse à tous : habitants et vacanciers.

Ce sont plus de 50 rendez-vous qui vous sont proposés, avec des tarifs étudiés et un choix aussi varié que :

- des sorties accompagnées en fatbike ou en trottinette électrique
- des rencontres /dégustations chez nos artisans gourmands : la bière, le miel, le chocolat
- des cours de dessins ou de création florales
- des éco-marches à la plage
- votre premier cours de surf
- du Yoga en famille
- des bains de forêt
- des cours de photo sur la plage
- une découverte de l'étang blanc en barque, etc.

Tout le programme est à retrouver sur

[seignosse-tourisme.com/agenda](http://seignosse-tourisme.com/agenda)

Toutes les activités sont sur réservation auprès de l'Office de Tourisme, au **05 58 43 32 15**

 SEIGNOSSE

au PRINTEMPS



## Les Bains Douches ont 1 an

En novembre dernier, l'espace de coworking, situé dans l'ancien bâtiment des Bains Douches rénové pour l'occasion, a fêté sa première année d'existence. « *L'endroit a vraiment trouvé son public, puisque nous avons eu depuis l'ouverture 14 utilisateurs permanents et une trentaine de personnes qui viennent ponctuellement, selon leurs besoins* » explique Alexandra, co-fondatrice du lieu, avec Isabelle. L'endroit propose 12 espaces de travail sur 50 m<sup>2</sup>, une cuisine aménagée et un hall d'entrée aménagé pour effectuer des call ou des visios. « *La plupart des utilisateurs sont Seignossais et ont des enfants à l'école en face, ce qui est bien pratique ! Quant à nous, nous sommes ravies de participer au dynamisme du bourg* » ajoutent les fondatrices. Emilie, coworker permanente depuis mai 2022, est ravie : « *Les points forts du coworking : la luminosité de l'open space, sa localisation très centrale, la gentillesse de l'équipe de gestion, la qualité de la connexion internet, le mobilier confortable et l'équipement et enfin, la jolie vue sur le parc* ». Avis aux intéressés : une place de permanent est encore disponible !

Toutes les infos sur :

<http://bainsdouches-coworking.org/>



# EXPRESSIONS POLITIQUES

## ÉLUS DE LA MAJORITÉ

### **Cher(e)s Seignossais(e)s,**

Comme chaque année, le mois de mars sera dédié à la présentation de l'exercice budgétaire. Exercice rarement facile, notamment en période inflationniste, il aura pour particularité d'afficher à Seignosse un excédent de près de 2 millions d'euros, et ce malgré la hausse des prix de l'énergie (électricité, carburant) et des charges de personnel (liée notamment à la révision nationale du point d'indice des fonctionnaires). Ceci grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics, un niveau de dette au plus bas (capacité de désendettement inférieure à 1 an) et une bonne tenue de nos recettes, et ce sans toucher au levier fiscal qui n'avait pas connu une telle accalmie à Seignosse depuis de nombreuses années.

Une gestion rigoureuse, c'est l'exigence que nous portons également en matière d'urbanisme. Après l'adoption d'un PLUi en février 2020 marqué par une croissance déraisonnée des surfaces ouvertes à l'urbanisation, la modification de ce dernier, sur le point d'aboutir, va nous permettre de mieux organiser et d'encadrer le développement de notre commune. En quelques mots, nous allons désormais moins consommer d'espaces naturels et agricoles, tout en portant des objectifs ambitieux en matière de qualité urbaine et de mixité sociale afin de permettre à chacune et chacun d'accéder à un logement à Seignosse, et bénéficier d'un cadre de vie de qualité. L'exercice n'est pas facile. Nous avons pourtant décidé de nous y atteler.

Si l'urbanisme est un élément essentiel de planification, il ne saurait s'envisager sans l'élaboration de projets urbains ambitieux. C'est le cas notamment de l'opération Cœur de Penon dont l'avancement n'a jamais été aussi dynamique. Ainsi, après des années de stagnation, de nombreuses acquisitions au Forum sont sur le point d'aboutir et seront notamment délibérées au cours du prochain Conseil Municipal. Un aménageur sera également retenu avant l'été pour amorcer ce projet stratégique pour notre commune.

**Pierre Pecastaings, Carine Quinot, Thomas Chardin, Martine Caby, Marc Jolly, Valérie Castaing-Tonneau, Franck Lambert, Alexandre D'Incau, Isabelle Etcheverry, Brigitte Glize, Bernadette Maylie, Éric Lecerf, Quitterie Hildebert, Eric Touboul, Sophie Diederichs, Jérémie Elan, Coline Coureau, Juliane Villacampa, Pierre van den Boogaerde, Maud Ribera, Frédéric Darrats.**

## ÉLUS DE L'OPPOSITION

Du délire ! Tel est le résumé des grandes lignes du budget 2023 présentées au dernier conseil municipal.

Alors que toutes les communes entament des plans d'austérité, contrôlent toutes les dépenses, déploient des plans d'économie, à Seignosse, c'est la fête, l'argent coule à flot : croissance de plus de 8% de la masse salariale ; dépense de 2000 € pour la peinture d'un écureuil (symbole de Seignosse) couvert de mini surfeurs tel des parasites ; destruction d'une école âgée de 30 ans pour créer des commerces et un supermarché en centre-ville (remplacer l'école par le symbole de la société de consommation) ...

Dans la plus pure tradition socialiste, l'expression "*c'est gratuit, c'est le contribuable qui paie*" prend tout son sens.

Une folie dépensière s'est emparée des élus majoritaires.

Ils prévoient 17 Millions d'€ d'investissement en 2023, et 40 M€ d'ici 2026. 40 M€ pour une commune qui dispose de peu ou prou 2-3 M€ de recettes annuelles d'investissement.

Même en additionnant les dépenses d'investissement depuis 25 ans sur la commune, nous ne parvenons pas à un tel montant absolument délirant !

Certes, il s'agit peut-être d'un simple effet d'annonce, étant donné que sur la première moitié de leur mandat, les élus majoritaires enregistrent les plus faibles niveaux d'investissement depuis 15 ans : en résumé, ils n'ont rien fait.

La forte augmentation des recettes que prévoit la commune n'enlève rien aux chiffres délirants.

Avec une inflation historiquement haute, les bases fiscales vont augmenter de plus de 7% en 2023. C'est pourquoi, nombre de communes ont fait le choix courageux de diminuer les taux d'imposition, de soulager les habitants, et ainsi réduire un peu le pactole offert par l'inflation. À Seignosse, ce sera la double peine, puisque la MACS - avec le soutien du maire - a décidé d'augmenter de manière scandaleuse les taux de TEOM : les 70% de Seignossais propriétaires de leurs habitations verront leurs impôts fonciers augmenter de plus de 20% en 2023 !

**Lionel Camblanne, Adeline Moindrot, Christophe Raillard, Marie-Astrid Allaire, Jacques Verdier, Sylvie Caillaux.**

*Le service Communication publie la tribune de l'opposition sans y apporter de correction.*

1<sup>ère</sup>

# JOURNÉE DE LA PETITE ENFANCE

**SAMEDI 25 MARS - SEIGNOSSE**  
Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

Tout pour les  
**0-5  
ans**  
et futurs parents



seignosse.fr

 villedeseignosse

